

## Création d'une unité de capture de CO<sub>2</sub> à Alizay et d'un site de production de carburant d'aviation durable à Petit-Couronne



### L'édito du maître d'ouvrage

« Chers élus,  
Madame, Monsieur,

*L'équipe de Verso Energy envisage l'année 2026 avec une détermination intacte et une énergie renouvelée, pour la bonne réalisation de ses projets de décarbonation, parmi lesquels DEZiR.*

*Cette newsletter sera l'occasion de revenir sur l'année 2025, qui a été particulièrement riche en bonnes nouvelles et d'aborder les perspectives pour 2026.*

*Bonne lecture »*

*L'équipe du projet DEZiR*

### SOMMAIRE

#### Rétrospective 2025

- La concertation préalable
- Le projet DEZiR lauréat de l'appel à projets France 2030 « Carb Aero » et de l'Innovation Fund
- Le contrat d'ingénierie (FEED) du projet DEZiR attribué à Rely

#### Perspectives 2026

- La concertation continue

## Rétrospective 2025

### Janvier – Mars : La concertation préalable de DEZiR

Au total, entre le 13 janvier et le 15 mars 2025, 6 rencontres ont été organisées en présence des garants de la CNDP :

- 2 réunions publiques d'ouverture dans les 2 communes accueillant les infrastructures à Petit-Couronne et à Alizay pour présenter le contexte et le projet DEZiR ;
- un atelier sur l'intégration du projet dans son territoire (emploi et formation, maîtrise des risques industriels, intégration paysagère, raccordement électrique, effets sur l'environnement) à Saint-Etienne du Rouvray ;
- une réunion publique de synthèse dédiée aux cahiers d'acteurs et à la présentation des premiers enseignements de la concertation à Petit-Couronne ;
- 2 rencontres de proximité au marché de Pont-de-l'Arche et au Super U d'Oissel.

Ces rencontres ont permis au public d'échanger avec les maîtres d'ouvrage et les garants de la concertation sur le contexte, les composantes et les enjeux du projet DEZiR.



### Avril: DEZiR nommé lauréat de l'appel à projets France 2030 « CARB AERO »



Le projet DEZiR a été retenu dans le cadre de l'appel à projets « CARB AERO (FEED) » du plan « France 2030 », qui a pour objectif de soutenir des projets contribuant à renforcer la souveraineté énergétique de la France et à réindustrialiser le pays.

Le financement obtenu permettra de mener les études d'ingénierie détaillées (« FEED ») de DEZiR, étape structurante pour la concrétisation du projet, conduites par Technip Energies, au travers de sa filiale Rely (voir page 3).

#### A propos de France 2030

✓ **France 2030 traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

✓ **France 2030 est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que les entreprises, universités et organismes de recherche réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders des filières d'excellence.

✓ **France 2030 est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares.

# Rétrospective 2025

## Novembre : Le projet DEZiR lauréat de l’Innovation Fund 2024

Le projet DEZiR (avec ReStart, autre projet développé par Verso Energy) figure parmi les trois projets de production de carburant durable retenus par la Commission européenne au sein du guichet Large Scale de l’Innovation Fund, principal mécanisme de soutien européen dédié à la décarbonation.

Le financement obtenu contribuera à mener à bien la construction de DEZiR.

### A propos de l’Innovation Fund

L’Innovation Fund est le fonds de l’UE pour la politique climatique, qui met l’accent sur l’énergie et l’industrie. Il vise à apporter au marché des solutions pour décarboner l’industrie européenne et soutenir sa transition vers la neutralité climatique tout en favorisant sa compétitivité.

Le Fonds pour l’innovation est un instrument de financement essentiel pour la réalisation des engagements de l’UE à l’échelle de l’économie au titre de l’accord de Paris et les priorités en matière de climat et d’énergie présentées dans les plans européens : REPowerEU, la banque de l’hydrogène, le plan industriel du pacte vert et le règlement pour une industrie «zéro net».

Les objectifs du Fonds pour l’innovation sont les suivants:

- aider les entreprises à investir dans l’énergie propre et l’industrie
- stimuler la croissance économique
- créer des emplois à l’épreuve du temps
- renforcer le leadership technologique européen à l’échelle mondiale.

Pour ce faire, il finance des projets innovants axés sur:

- technologies et procédés innovants à faible intensité de carbone dans les industries à forte intensité énergétique, y compris les produits pouvant se substituer aux industries à forte intensité de carbone
- captage et utilisation du carbone – CCU
- la construction et l’exploitation d’installations de captage et de stockage du carbone (CSC);
- production innovante d’énergies renouvelables
- stockage de l’énergie
- nouveaux secteurs ajoutés à la suite de la révision de la directive SEQE: mobilité «zéro net» (transport maritime, aérien, routier) et bâtiments

Les projets DEZiR et ReStart s’inscrivent parfaitement dans cette optique en tant que projets contribuant à la souveraineté énergétique et au leadership industriel européens, ainsi qu’à la montée en puissance de la filière européenne de production de carburants d’aviation durables.



## Rétrospective 2025

**Novembre : Verso Energy signe un contrat d'ingénierie (FEED) avec Rely pour le projet DEZiR**



A l'occasion du sommet [Choose France](#), un évènement qui met en avant l'engagement de la France en faveur de l'innovation et la capacité du pays à attirer les investissements, en particulier dans des secteurs stratégiques tels que la transition énergétique: Verso Energy a annoncé avoir sélectionné Rely, société d'ingénierie belge, pour mener les études d'ingénierie d'avant-projet (FEED - Front End Engineering Design) de DEZiR.

Les études FEED constituent une étape majeure de tout projet industriel. Elles englobent les études détaillées de conception, la rédaction des fiches techniques présentant les caractéristiques mécaniques, thermiques... des équipements mais aussi le développement des schémas des lignes de procédés ou la préparation des dossiers d'appel d'offres pour la construction.

Le lancement du FEED marque une étape clé dans le développement du projet DEZiR et représente un investissement stratégique majeur. En s'associant à Rely, Verso Energy bénéficie de l'expertise d'un acteur reconnu dans la réalisation de projets industriels de grande envergure, ainsi que de son engagement constant en faveur de la standardisation et de l'innovation.

### A propos de Rely

Rely est un intégrateur de technologies et un fournisseur de services de premier plan, spécialisé dans les solutions intégrées, innovantes et compétitives dédiées à la production et à l'utilisation de l'hydrogène vert et de ses dérivés. Conçues pour créer un pont entre les électrons verts et les molécules, les solutions de Rely contribuent à la décarbonation des industries et des transports. L'entreprise propose une offre complète, tout au long du cycle de vie des projets depuis les études de faisabilité jusqu'à l'exécution des projets et l'opération des sites, en passant par la fourniture et le développement de produits et technologies innovants. Basée à Bruxelles (Belgique) depuis novembre 2023, Rely est détenue à 60 % par Technip Energies et à 40 % par le groupe John Cockerill. [www.relysolutions.com](http://www.relysolutions.com)

## 2026 : La concertation continue du projet DEZiR

Pour des projets entrant dans le champ de compétence de la CNDP et ayant fait l'objet d'une concertation préalable, l'article L. 121-14 du code de l'environnement prévoit une participation continue du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique. Pour le projet DEZiR de Verso Energy, cette « concertation continue » se tient en 2025 et 2026, en parallèle des procédures d'autorisations.

Le 1er aout 2025, la CNDP a rendu publique sa lettre de mission, assignant Caroline WERKOFF garante de la participation continue du public portant sur le projet DEZiR jusqu'à l'enquête publique.



A bientôt!